Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les vignerons des Côtes du Rhône s'engagent en faveur de l'environnement



À l'occasion du salon professionnel Wine Paris, qui va se terminer aujourd'hui — le mercredi 15 février — et auquel bon nombre d'entreprises de la Vallée du Rhône sont présentes, le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône et Adelphe, société spécialisée dans le recyclage des emballages des entreprises, ont signé un contrat collectif 'Adelphe pluriel' afin de renforcer l'éco-responsabilité des vignerons.

Cette collaboration a pour objectif d'accompagner les vignerons des Côtes du Rhône dans leur transition environnementale en simplifiant leurs démarches légales liées au recyclage de leurs emballages, à l'éco-conception et à la communication en faveur du geste de tri des consommateurs. « Ce partenariat avec Adelphe va permettre aux vignerons des Côtes du Rhône de bénéficier d'un soutien sur-mesure », a expliqué Denis Guthmuller, président du Syndicat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le partenariat s'inscrit dans une démarche durable de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Le contrat va non seulement permettre aux vignerons de bénéficier de précieux conseils pour réduire le poids environnemental et économique de leurs emballages, mais aussi de bénéficier d'une simplification des démarches administratives liées à la Responsabilité élargie du producteur (REP), qui est une obligation légale inscrite au Code de l'environnement depuis 1992. 'Adelphe pluriel' garantit également le respect des nouvelles obligations imposées aux entreprises, notamment par la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) qui vise à accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

V.A.

L'Agglomération des Sorgues du Comtat signe la convention 'Petites villes de demain'



Au début du mois de février, l'Etat, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues ont signé la convention-cadre 'Petites villes de demain' qui vise à transformer les communes en des petites villes plus vivables, plus conviviales et plus justes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le programme ‘Petites villes de demain’ s’adresse aux communes de moins de 20 000 habitants souhaitant concrétiser leurs projets de territoire et renforcer leur statut de villes dynamiques et attractives, respectueuses de l’environnement, où il fait bon vivre.

La convention d’adhésion entre l’Etat, Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-les-fontaines et Sorgues a été signée en juin 2021 et la signature officielle de la convention-cadre, qui formalise le projet de territoire, a eu lieu le 2 février 2023.

Accompagnement des petites villes dans leur transformation

L’objectif de cette convention-cadre est de faire des communes des petites villes plus vivables et apaisées, qui s’adaptent au changement climatique, des petites villes plus conviviales et partagées en développant des espaces publics fonctionnels et en associant les habitants-usagers à leur construction, mais aussi des petite villes plus justes avec un meilleur accès au logement, aux équipements, aux services publics aux commerces, à l’emploi ainsi qu’à la mobilité.

> « Depuis plusieurs années chacune de nos communes mène une politique active de revitalisation, par des actions quotidiennes et de proximité ; et des résultats sont visibles. »
>
> *Christian Gros, président des Sorgues du Comtat et maire de Monteux*

Depuis 2017, Les Sorgues du Comtat mettent la revitalisation des centres-villes au premier plan de leur projet de territoire. Le programme ‘Petites villes de demain’ va permettre d’accélérer la mise en place de cette politique de transformation et donc de la concrétiser. « Ce programme va conforter notre volonté de nous engager résolument dans une trajectoire dynamique et vertueuse », a expliqué Christian Gros.

Cinq axes stratégiques

Afin d’engager cette revitalisation des centres-villes, Les Sorgues du Comtat vont se concentrer sur cinq points déterminants. Premièrement, la transition écologique. La communauté d’agglomération souhaite repenser les mobilités, s’engager dans la sobriété énergétique en rénovant les équipements publics, l’éclairage public, les logements, et en accompagnant les entreprises, mais aussi renaturer les centres-villes. A terme, ces derniers auront moins de goudron mais plus d’arbres. Le deuxième axe concerne la réhabilitation de l’habitat et le renouvellement de l’offre.

Les Sorgues du Comtat veulent aussi déployer une startégie de maitrise foncière afin de préserver une capacité de développement des villes à court, moyen et long termes. L’offre de services, commerces, équipements et espaces verts devrait être renforcées afin de renforcer une proximité entre les habitants, les petites villes, et la communauté d’agglomération. Le dernier point, et pas des moindre, se concentre sur la culture de la différence. Chacune des trois communes ayant signé la convention-cadre présente des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

atouts qui lui sont propres, que ce soit au niveau du patrimoine ou encore des animations qu'elle propose.

Un travail en synergie

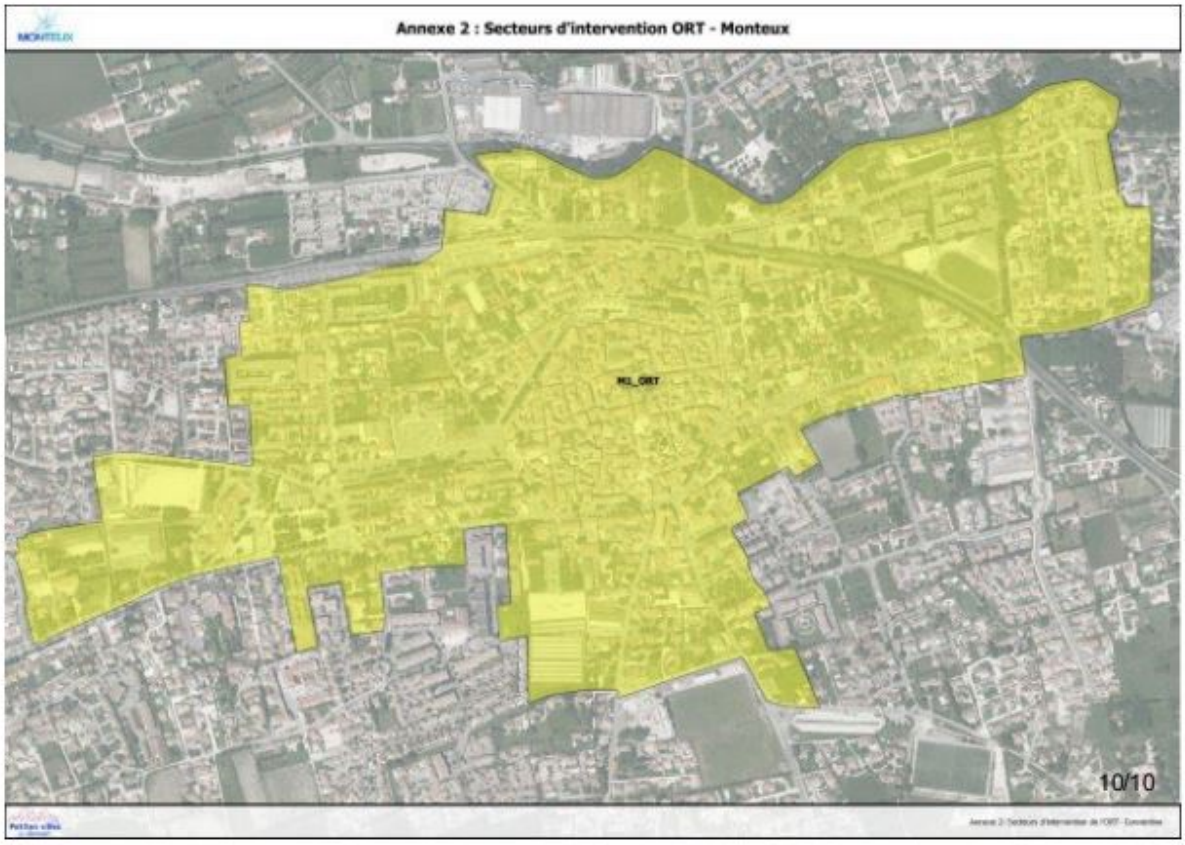
L'objectif de cette convention-cadre est de mobiliser plusieurs acteurs autour d'un même projet et de créer une synergie. « La conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques à laquelle nous engage 'Petites villes de demain' implique une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, a ajouté le président de la communauté d'agglomération. Qui plus est, notre programme est particulièrement ambitieux et nous n'y arriverons pas seuls. » C'est ainsi que vont collaborer les Sorgues du Comtat, les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues, et leurs partenaires, à savoir les services de l'Etat, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le Département de Vaucluse, la Banque des territoires, l'Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav), l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (Udap), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), le Cerema, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Société publique locale (SPL) et la Société d'économie mixte (Sem) de Sorgues.

Ce projet commun de faire des communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues des petites villes de demain a permis la création de 4 comités de projets, 4 comités techniques, 4 ateliers pour identifier les enjeux et 4 ateliers pour construire le programme d'actions. En tous, ce sont 20 groupes de travail mobilisant des élus communaux et intercommunaux qui ont vu le jour. Plus d'un million d'euros de crédits d'Etat ont été mobilisés pour financer les projets des trois communes. Les habitants, quant à eux, n'ont pas été mis de côté puisque deux enquêtes ont été réalisées pour prendre en compte leur avis, auxquelles 1200 ont répondu.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

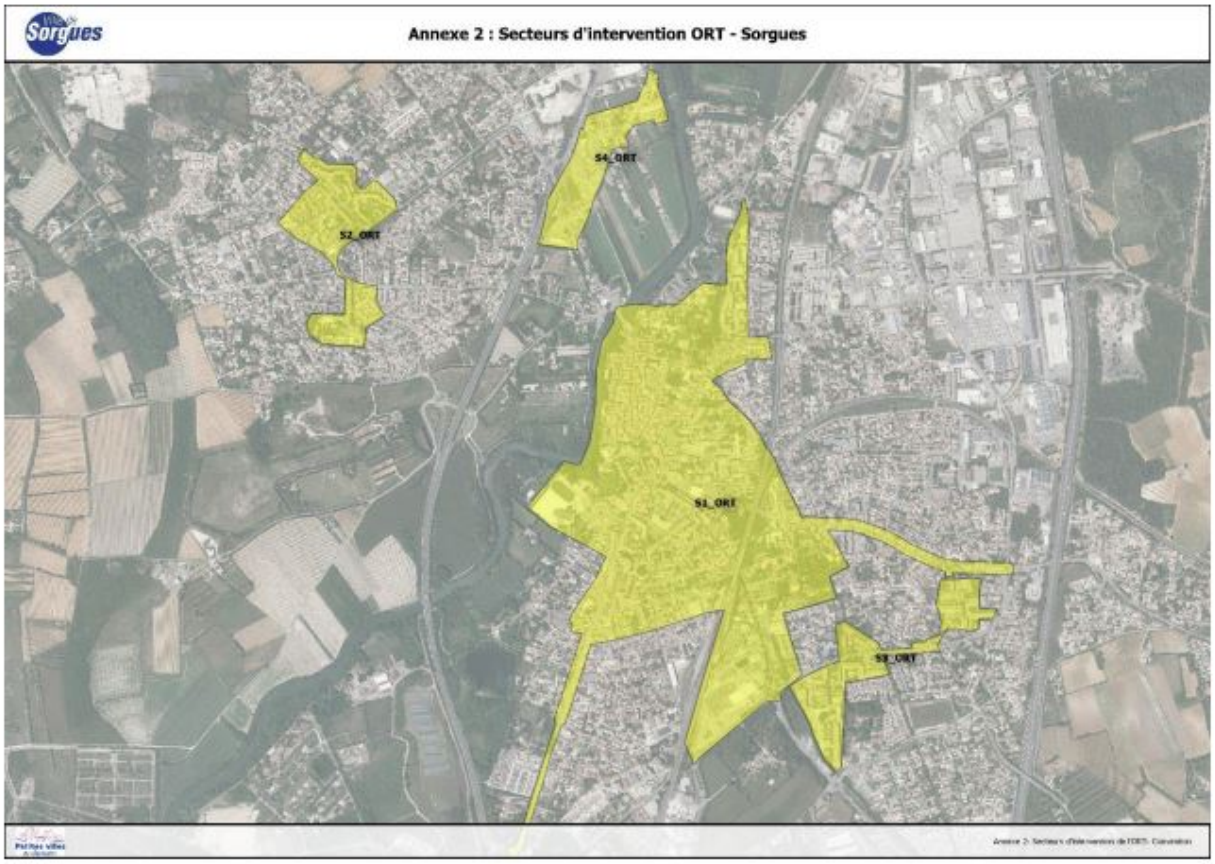
Projet de revitalisation du centre-ville de Monteux :

- 

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

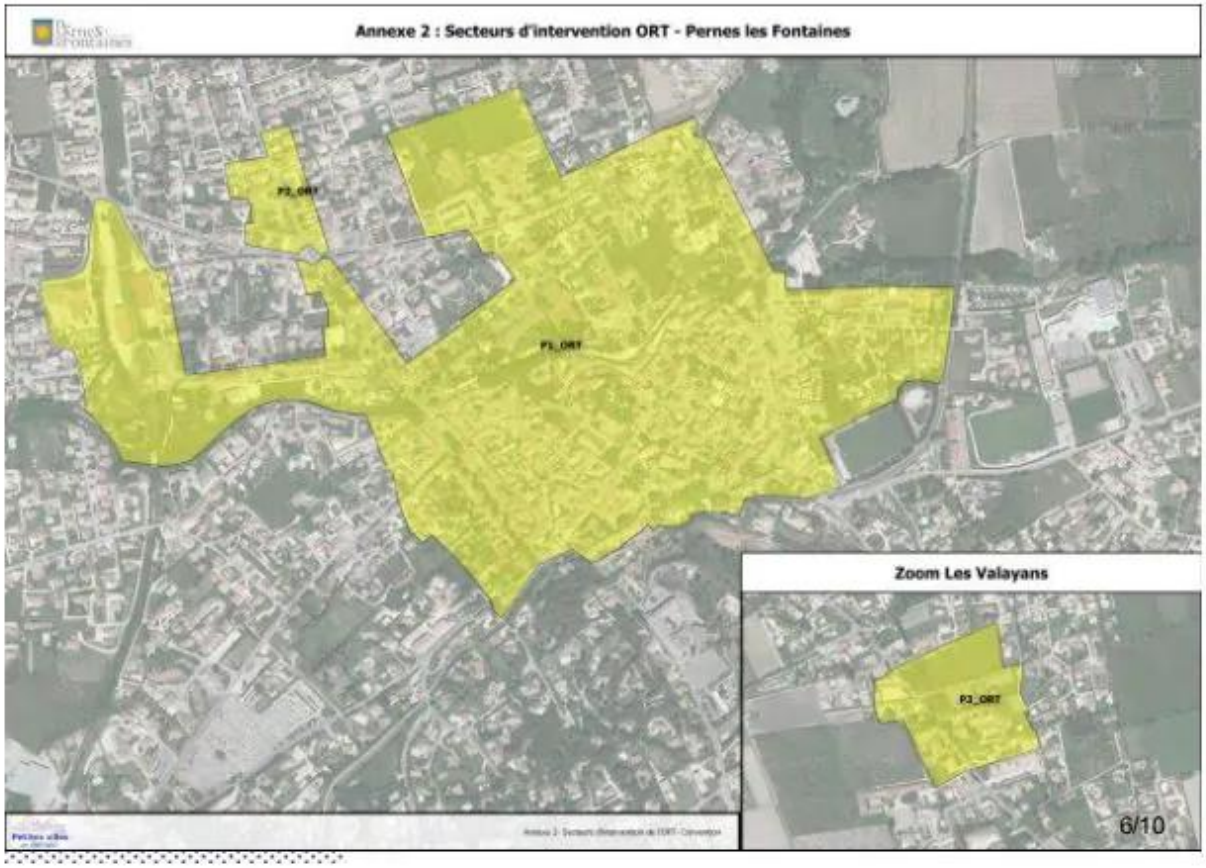
Projet de revitalisation du centre-ville de Sorgues :

- 

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Projet de revitalisation du centre-ville de Pernes-les-Fontaines :



V.A.

Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat : signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Jeudi 1er décembre s'est tenu à Althen-des-Paluds la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF de Vaucluse, la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat et les cinq communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

En juin 2021 était lancée la démarche de construction de la convention territoriale globale (CTG) sur le territoire de la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat. Après de nombreuses réunions, de comités techniques en ateliers élargis et de comités de pilotage en consultations diverses, cette convention a été signée jeudi 1er décembre.

En lien étroit avec les enjeux du territoire, cette convention permet d'identifier six axes stratégiques d'appui qui seront portés par chaque commune membre de l'agglomération sans transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité.

Dans une conjoncture difficile où la situation des finances des collectivités territoriales se détériore en même temps que les administrés expriment de légitimes attentes pour des services de proximité, cette intervention commune avec le soutien financier de la CAF est essentielle.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

> « Une agglomération dynamique, attractive sur le plan économique, culturel et touristique, implique que soient mises en place des politiques d'accompagnement d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent »
>
> *Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.*

Cette convention est aussi une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire. Il s'agit de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'agglomération des projets concertés qui font sens sur le territoire.

La convention concerne plusieurs champs d'intervention en lien avec les moyens mobilisable par la CAF : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, solidarité, handicap, etc.

L'enjeu est de sortir des démarches et dispositifs propres à chaque thématique en privilégiant une approche transversale partant des besoins du territoire et une convention multipartite commune. Les communes gardent la compétence et assurent la mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

> « Les communes des Sorgues du Comtat vont disposer à travers la convention territoriale globale d'un outil pertinent et indispensable qui sert, au-delà de leur périmètre, la politique globale de promotion de notre bassin de vie »
>
> *Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.*

J.R.

Villa créative : Avignon Université signe les statuts de la « SUR », modèle économique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

unique



Mercredi 16 novembre, Avignon Université a signé, avec la Banque des territoires et Etic, les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

statuts de la Société universitaire et de recherche (SUR) et le pacte d'associés, qui créent officiellement la Villa créative. L'ouverture du tiers lieu est prévue pour l'été 2023.

Unique université lauréate de l'appel à la manifestation d'intérêt Société universitaire et de recherche (SUR), la Villa créative est un modèle de lieu hybride sans précédent dans l'enseignement supérieur. Le montage original sur lequel repose le tiers lieu, associant capitaux publics et privés par le biais de la SUR, vise à renforcer les liens de partenariats entre la formation, la recherche et la création dans les domaines de la culture et des industries créatives.

« La Villa créative sera un instrument déterminant de la structuration de l'écosystème culture, patrimoine, sociétés numériques qui est l'un des deux axes de spécialisation d'Avignon Université que nous forgeons depuis 20 ans », explique Philippe Ellerkamp, président d'Avignon Université. « Dans ces magnifiques bâtiments du XIXe siècle et ses jardins remarquables, rénovés grâce aux fonds CPER (contrat plan état région) et l'engagement de partenaires privés, nous pouvons faire que la Villa créative soit un lieu d'hybridation et d'excellence ouvert sur et à la cité pour tous les publics ».

Lire également : "Villa Créative: une pose participative pour les premières pierres"

Mercredi 16 novembre, Avignon Université a signé, avec la Banque des territoires et la société foncière solidaire Etic, les statuts de la Société universitaire et de recherche et le pacte d'associés, qui créent officiellement la Villa créative, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2023.

Animation réalisée par **l'Ecole des nouvelle images**

J.R.